

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Marc OXIBAR, Maire.

Étaient présents : Michel LASSERRE, Fabienne MÈNE-SAFFRANÉ, Jean-Pierre ARRIUBERGÉ, Corinne LAGRAVE, Véronique MARTIN, Didier CAZENAVE-LARROCHE, Laure LABORDE, Jean-Michel DUTOYA, Jean-Patrick CAZENAVE, Stéphanie PERNA, Nathalie VINCENZI, Olivier BRIZION.

Absents excusés : Clara SALLE, Denis MIQUEU.

Secrétaire de Séance : Corinne LAGRAVE

Date de la convocation : 19 septembre 2020 – **Date d'affichage** : 21 septembre 2020.

Objet : Création d'un emploi non permanent

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à temps non complet pour assurer la mission d'entretien des bâtiments communaux suivant : la mairie, l'école et la maison des associations.

L'emploi serait créé pour la période du 01 septembre 2020 au 31 août 2021.

La durée hebdomadaire moyenne de travail serait fixée à 13 heures.

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C. Le tableau des emplois sera complété comme suit :

Emploi	Grade(s) associé(s)	Catégorie hiérarchique	Temps hebdomadaire moyen de travail	Fondement du recrutement en qualité de contractuel
Agent d'entretien	Adjoint technique	C	13 heures	Art 3.1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent contractuel en application des dispositions de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée relative à la Fonction publique Territoriale qui permet le recrutement d'agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale cumulée de 12 mois par période de 18 mois consécutifs.

La rémunération pourra être calculée sur la base de l'indice brut 350 applicable à la fonction publique.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** la création à compter du 01 septembre 2020, d'un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint technique représentant 13 heures de travail par semaine en moyenne.
- **DÉCIDE** que cet emploi sera doté d'un traitement afférent à un indice brut 350.
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de travail.
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Objet : Modification du temps de travail d'un emploi occupé par un fonctionnaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint d'animation permanent à temps non complet du service scolaire.

Dans le contexte sanitaire actuel, la commune, en lien avec la directrice de l'école, a pris la décision de maintenir, dans la mesure du possible, la différenciation des groupes de classes durant les temps de garderie et de réaliser la garderie des maternelles dans le bâtiment maternel et la garderie des enfants en élémentaire dans le bâtiment élémentaire. Cette disposition explique l'augmentation du temps de travail pour une ATSEM.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **DÉCIDE** de porter, à compter du 1^{er} septembre 2020, de 17 heures à 18 heures 30 le temps de travail hebdomadaire d'un emploi d'adjoint d'animation.
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Objet : Groupement de commande pour la fourniture et/ou la maintenance et le contrôle des extincteurs (modification).

La commune d'OGEU-LES-BAINS s'est engagée le 21 novembre 2019 par délibération n°2019-10-08 à adhérer au groupement de commande pour la fourniture et/ou la maintenance et le contrôle des extincteurs et a nommé Monsieur LAURONCE représentant de la collectivité à la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Suite aux dernières élections Municipales, il convient de modifier cette délibération.

Ainsi, il est proposé de nommer un nouveau représentant. Les autres dispositions de la délibération susvisée restent inchangées.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **DÉSIGNE** Mme Fabienne MÈNE-SAFFRANÉ membre de la Commission d'Appel d'Offres.
- **ADOpte** le présent rapport.

Objet : Plan de financement : Aménagement d'une aire multisport

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'une aire multisport à proximité du groupe scolaire.

L'estimatif prévisionnel de ces travaux s'élève à 80 038€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet relatif à l'aménagement d'une aire multisport.
- **ADOpte** le plan de financement suivant :

	MONTANT EN € HT	TAUX
ETAT - DETR	32 015	40%
AUTOFINANCEMENT	48 023	60%
TOTAL	80 038	100%

- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'ETAT au titre de la DETR 2020.
 - **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
 - **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
-

Objet : Plan de financement : Construction d'un local de rangement à l'école.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de construction d'un local de rangement dans l'enceinte du groupe scolaire, derrière le préau, pour les besoins de stockage de l'école et de l'ALSH.

L'estimatif prévisionnel de ces travaux s'élève à 7 317€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet relatif à la construction d'un local de rangement au groupe scolaire.
- **ADOpte** le plan de financement suivant :

	MONTANT EN € HT	TAUX
ETAT - DETR	2 927	40%
AUTOFINANCEMENT	4 390	60%
TOTAL	7 317	100%

- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'ETAT au titre de la DETR 2020.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Objet : Demande de subvention auprès du département pour financer les travaux 2020-2021 de maintien de la voirie communale.

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de son règlement de soutien financier aux communes, le département des Pyrénées Atlantiques subventionne les travaux de maintien de la voirie communale à hauteur de 15% d'un montant annuel plafonné à 60 175€ HT pour la commune d'Ogeu-les-Bains.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du département pour deux années cumulables : 2020 et 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'opération de réalisation de travaux de voirie 2020-2021 pour un montant global de 164 232,09€ HT.
- **SOLLICITE** une subvention pour deux années cumulées (2020 et 2021) auprès du Département conformément au règlement du soutien financier aux communes.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget primitif de l'exercice 2020.

Communication du Maire

✚ **Présentation du permis d'aménager relatif au lotissement communal situé chemin de Parattes.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le permis d'aménager relatif au lotissement communal situé chemin de Parattes a été déposé ce jeudi 24 septembre 2020. Le délai d'instruction est de 3 mois.

✚ Rencontre avec M. Clavé de l'entreprise KASO.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission « city stade » a rencontré Monsieur Clavé de l'entreprise KASO, ce jeudi 24 septembre à 17h00.

Lors de cette rencontre, Monsieur Clavé a présenté son projet de city stade et a remis à la commune un premier chiffrage. Cette estimation va permettre de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2020.

Ce projet sera ensuite réfléchi au sein de la commission en associant également les différents utilisateurs de ce futur équipement à savoir :

- Les jeunes du village,
- L'équipe enseignante de l'école,
- L'ALSH géré par Sports et Loisirs.

✚ Programme de voirie 2020.

À la suite du travail de la commission voirie d'identification des voies communales nécessitant une réfection et compte tenu du chiffrage de ces travaux et du montant voté au budget de l'exercice 2020, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme de voirie pour l'année 2020.

✚ Opération de mise en sécurité de la RN134 – ouverture d'une enquête parcellaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'opération de mise en sécurité de la RN 134 entre Bélaire et Oloron Sainte-Marie a fait l'objet d'un arrêté déclarant ce projet d'utilité publique le 15 octobre 2019.

La DIR Atlantique, maître d'ouvrage de cette opération, va maintenant engager les procédures d'acquisitions foncières, assistée par le bureau d'études Systra Foncier. Ainsi, du 29 septembre au 13 octobre 2020 inclus, il sera procédé à une enquête parcellaire sur les communes de Buziet et d'Ogeu-les-Bains en vue de délimiter exactement les biens immobiliers à acquérir pour permettre la réalisation de l'opération susvisée.

M. Michel DABADIE, directeur départemental de l'ALPE en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur unique. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- A la mairie de Buziet :
 - Le mardi 29 septembre 2020 de 14h00 à 16h00,
 - Le mardi 13 octobre 2020 de 14h00 à 16h00,
- A la mairie d'Ogeu-les-Bains :
 - Le mercredi 7 octobre 2020 de 15h00 à 18h00

De plus, lors d'une réunion du mercredi 23 septembre à 14h00, les services de la DIR Atlantique sont venus exposer à la commune le fait que l'aménagement de la RN134 par l'Etat était assujéti à des mesures compensatoires visant à apporter une contrepartie aux impacts résiduels négatifs du projet sur l'environnement. Dans ce cadre, ils demandent à la commune :

- La mise à disposition de la zone de l'ancienne tourbière nord pour valoriser cet espace fortement impacté par l'activité des Tourbes.
- La mise à disposition de la zone du marais des Tembous et de l'ancienne tourbière sud pour appliquer des mesures de reboisement.
- La mise à disposition de 7,8 ha de prairie pour réaliser un espace de prairies bocagères.

Ces mesures compensatoires impliquent un engagement entre l'Etat et la commune pour 25 ans et donnent lieu à indemnisation ou financement d'un plan de gestion. La gestion de ces terrains serait également confiée au CEN qui travaille déjà en collaboration avec la société de chasse d'Ogeu.

✚ Le budget participatif 64 : projets déposés sur la commune.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Département des Pyrénées-Atlantiques a lancé son premier budget participatif. Ainsi, du 1^{er} juillet au 21 septembre 2020, toute personne de plus de 11 ans, groupe de personnes ou association domiciliés dans les Pyrénées-Atlantiques ont pu déposer une idée de projet :

- Qui porte sur l'un des 7 thèmes suivants : solidarités / éducation / déplacements / environnement / développement territorial / culture / sport ;
- Qui présente un intérêt général et ne génère pas d'intérêt personnel ;
- Dont le coût total n'excède pas 50 000€ TTC qui porte uniquement sur des dépenses d'investissement.

Sur notre commune, 3 projets ont été déposés :

- « Un clic pour le Bien-Vieillir, jouons ensemble » a été déposé par l'association l'ADMR de l'Ayguette et consiste en l'achat de 10 tablettes.
- « OGEU bouge en Bus » a été déposé par l'association Sports et Loisirs et consiste en l'acquisition d'un mini-bus et de matériel pédagogique.
- « RDV au city stade ! » a été déposé par un groupe de jeunes et consiste en l'aménagement d'un city stade.

Le détail de ces projets est consultable sur le site www.budgetparticipatif64.fr

A compter de mi-novembre, toute personne de plus de 11 ans résidant dans les Pyrénées-Atlantiques pourra voter une fois pour ses trois projets favoris.

Les projets qui obtiendront le plus de voix lors du vote citoyen seront financés jusqu'à 100 % du coût total par le Département dans la limite de 50 000€.

✚ Concert organisé par l'association Haut Béarn Solidaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le concert prévu le 03 octobre 2020 à l'Eglise est annulé. L'association Haut Béarn Solidaire a préféré reporter ultérieurement cet évènement compte tenu du contexte sanitaire.

✚ Demandes de subventions pour les projets de l'année 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt dans les prochains jours de deux dossiers de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020 :

- Le projet de city-stade.
- Un projet de local de rangement derrière le préau de l'école.

Il rappelle également aux conseillers municipaux qu'un dossier a été déposé dans le cadre de l'Appel à projets 2020 « Label écoles numériques 2020 » pour l'acquisition de matériel informatique pour l'école (ordinateurs portables, tablettes, robots).

✚ Point sur les travaux d'amélioration et de sécurisation de l'avenue des Fontaines.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'amélioration de l'avenue des Fontaines vont démarrer.

Il rappelle que ces travaux ont pour but, d'une part, la réduction du risque d'inondation et la sécurisation de l'avenue des fontaines et d'autre part, de permettre à la SEMO la réalisation de nouvelles extensions pour répondre aux évolutions de la production et de la logistique.

Afin de répondre à ces objectifs, ce projet d'aménagement, qui a fait l'objet d'une enquête publique du 28 janvier au 28 février 2020 consiste à :

- déplacer la voirie en la faisant cheminer sur le parking actuel des employés de la SEMO,
- construire un pont en amont,
- déconstruire le pont existant,
- rétrocéder l'emprise de la voirie actuelle à la SEMO afin d'abriter le parking des salariés.

Ces travaux, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, démarreront le 28 septembre 2020 pour se terminer à la fin du mois de mars 2021.

Durant cette période, la circulation et le stationnement seront perturbés. Les habitants du hameau des Fontaines ont reçu un courrier d'information dans leur boîte aux lettres le mardi 22 septembre.

✚ **Concert NADAU**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la visite de Ninon MAFFRAND le 16 septembre 2020.

Lors de cette rencontre, il a été question d'identifier un lieu potentiel pour réaliser le concert de Nadau du 11 juin 2021.

Après s'être rendu aux 4 chênes, sur la Place Saint Germain, au Stade et à la Salle polyvalente ; les lieux retenus sont :

- La Place Saint Germain ou le Stade.
- La Salle polyvalente en solution de repli.

✚ **Conseillers municipaux d'Ogeu-les-Bains – synthèse des fonctions**

Cf. tableau ci-joint

✚ **Organisation d'une réunion plénière relative au schéma directeur d'assainissement**

- le mercredi 07 octobre 2020 à 18h30

✚ **Organisation de commissions communales**

- Prochaine réunion de la commission Information et Communication le 6-10-2020 à 19h00
- Prochaine réunion de la commission communale agricole le 6-10-2020 à 21 h00

Ogeu-les-Bains, le 2 octobre 2020

Le Maire,

Marc OXIBAR



PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Marc OXIBAR, Le Maire

Fonctions municipales

- Commission des finances
- Commission chasse et forêts
- Commission Voirie
- Commission des travaux immobiliers et entretien des bâtiments
- Commission sportive et vie associative
- Commission des affaires scolaires et périscolaires
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission Information et communication
- Commission Culture et animations
- Commission d'attribution des marchés publics à procédure adaptée.

Autres fonctions

- Conseiller régional
- Vice-président en charge du développement économique à la CCHB
- Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable d'Ogeu
- Vice-président du Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA)

Michel LASSERRE, 1^{er} Adjoint

En charge de l'économie, de l'urbanisme, l'aménagement de l'espace et l'environnement et des finances.

Fonctions municipales

- Commission des finances
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission Information et communication
- Commission d'attribution des marchés publics à procédure adaptée.
- Commission communale des impôts directs – membre suppléante.

Autres fonctions

- Élu relais au sein du SICTOM
- Membre du bureau de Valor Béarn
- Membre de la commission Déchets à la CCHB.
- Membre de la commission développement économique et numérique / économie sociale et solidaire à la CCHB.

Fabienne MÉNE-SAFFRANÉ, 2^{ème} Adjointe

En charge de la gestion de la vie associative et de la participation et vie citoyenne.

Fonctions municipales

- Commission des travaux immobiliers et entretien des bâtiments
- Commission sportive et vie associative
- Commission des affaires scolaires et périscolaires
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission Information et communication
- Commission Culture et animation

Autres fonctions

- Conseillère communautaire – CCHB
- Représentante pour la commune de l'association Sports et Loisirs au sein de la CCHB
- Membre de la commission culture et patrimoine à la CCHB.

Jean-Pierre ARRIUBERGE, 3^{ème} Adjoint

En charge de l'agriculture, les forêts et la voirie.

Fonctions municipales

- Commission chasse et forêts
- Commission Voirie
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission d'attribution des marchés publics à procédure adaptée.
- Commission communale des impôts direct – membre titulaire.

Autres fonctions

- Délégué au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable d'Ogeu (SIAEP).

Corinne LAGRAVE, 4^{ème} Adjointe

En charge de la gestion des affaires scolaires et périscolaires et des affaires sociales.

Fonctions municipales

- Commission des travaux immobiliers et entretien des bâtiments
- Commission sportive et vie associative
- Commission des affaires scolaires et périscolaires
- Commission Culture et animations
- Commission communale des impôts direct – membre suppléante.

Autres fonctions

- Représentante de la commune au sein du Conseil d'Ecole.
- Représentante de la commune au sein de l'association Perce neige.
- Membre de la commission développement social/santé à la CCHB.

Véronique MARTIN, conseillère municipale

Fonctions municipales

- Commission des finances
- Commission des travaux immobiliers et entretien des bâtiments
- Commission des affaires scolaires et périscolaires
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission communale des impôts direct – membre titulaire.

Didier CAZENAVE-LARROCHE, conseiller municipal

Fonctions municipales

- Commission des finances
- Commission des travaux immobiliers et entretien des bâtiments
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission Culture et animations
- Commission d'attribution des marchés publics à procédure adaptée.

Autres fonctions

- Vice-président du Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et Affluents (SMGOAO).
- Représentante de la commune au sein de l'association Perce neige.
- Membre de la commission environnement et développement durable à la CCHB.
- Membre de la commission urbanisme / habitant / logement / mobilité à la CCHB.

Laure LABORDE, conseillère municipale

Fonctions municipales

- Commission Voirie
- Commission des travaux immobiliers et entretien des bâtiments
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission Information et communication
- Commission communale des impôts direct – membre titulaire.

Autres fonctions

- Déléguée suppléante au SDEPA.

Jean-Michel DUTOYA, conseiller municipal

Fonctions municipales

- Commission chasse et forêts
- Commission Voirie
- Commission des travaux immobiliers et entretien des bâtiments
- Commission sportive et vie associative
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission d'attribution des marchés publics à procédure adaptée.
- Commission communale des impôts direct – membre titulaire.

Clara SALLE, conseillère municipale

Fonctions municipales

- Commission des travaux immobiliers et entretien des bâtiments
- Commission sportive et vie associative
- Commission Information et communication

Jean-Patrick CAZENAVE, conseiller municipal

Fonctions municipales

- Commission chasse et forêts
- Commission Voirie
- Commission des affaires scolaires et périscolaires
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission communale des impôts direct – membre titulaire.

Stéphanie PERNA, conseillère municipale

Fonctions municipales

- Commission des finances
- Commission sportive et vie associative
- Commission des affaires scolaires et périscolaires
- Commission Information et communication

Denis MIQUEU, conseiller municipal

Fonctions municipales

- Commission Voirie
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission d'attribution des marchés publics à procédure adaptée.

Nathalie VINCENZI, conseillère municipale

Fonctions municipales

- Commission sportive et vie associative
- Commission des affaires scolaires et périscolaires
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission Culture et animations

Olivier BRIZION, conseiller municipal

Fonctions municipales

- Commission chasse et forêts
- Commission Voirie
- Commission Urbanisme, aménagement de l'espace et environnement
- Commission Culture et animations
- Commission communale des impôts direct – membre titulaire.

Autres fonctions

- Correspondant Défense

